

Henri GASSE

Né le 23 avril 1907 à Loudéac, notre confrère s'y est éteint le 21 juin 1991.

Diplômé de l'Ecole d'Alfort en 1929, il soutient en 1930 sa thèse sur 'La diarrhée blanche des poussins et l'élimination des porteurs de germes par pullorinisation'. Sa vie professionnelle débute en pratique rurale en Normandie où il exerce durant près de dix ans. Après concours, il dirige les Services vétérinaires de l'Orne de juillet 1938 à juillet 1945, interrompu seulement par la mobilisation jusqu'en juillet 1940. Il est muté le 1er août 1945 à la tête des Services vétérinaires de son département d'origine, puis du département de Seine-Inférieure en janvier 1951.

Le 10 mai 1951, il est promu Inspecteur général des Services vétérinaires. Reclassé Contrôleur général en décembre 1959, il est nommé Chef du Service vétérinaire à l'administration centrale du Ministère de l'agriculture. Il sera détaché comme inspecteur général de l'agriculture le 1er janvier 1968 et le restera jusqu'à son départ en retraite en janvier 1977.

Une telle carrière, particulièrement riche et féconde, est exemplaire à plus d'un titre. En voici quelques aspects.

Par son bon sens, son pragmatisme, sa persévérance et son esprit d'ouverture, il fut homme de contact autant que de terrain. Solide au physique comme au moral, il sut développer des relations efficaces et confiantes avec tous : praticiens -dont il se considérait toujours faire partie-, éleveurs, élus, autorités locales et nationales, collègues et collaborateurs.

Les Côtes-du-Nord lui doivent en 1946 la création du Laboratoire vétérinaire départemental, dont on connaît l'essor ultérieur. Il organise le dépistage sérologique de la dourine, l'étude de l'avortement salmonellique suivie de la vaccination des poulinières. Il s'intéresse au traitement collectif de la stérilité des vaches. Il vulgarise et pratique lui-même le dépistage sérologique de la pullurose. IL aborde l'étude de la maladie de Kerdilès, meurtrière à l'époque. Dès 1950, grâce à lui, plus de 20.000 bovins sont tuberculés. Au travers de ces différentes actions, il aide grandement au développement de l'élevage en Bretagne, contribuant de plus en particulier à la création du Centre d'insémination artificielle de Créhen. Très naturellement il prend part à la première mission vétérinaire aux Etats-Unis et en rapporte de précieux renseignements.

Lorsqu'il devient Chef du Service vétérinaire au ministère, il est convaincu de l'importance de l'enjeu sanitaire dans la compétition qu'abordent les productions animales françaises au sein de la Communauté économique européenne constituée deux ans plus tôt. En cinq ans, il obtient pratiquement la disparition de la fièvre aphteuse - obstacle majeur aux échanges - par la généralisation de la vaccination et la stricte application des mesures de police sanitaire. Il parvient à juguler deux incursions en France de la peste porcine africaine en 1964 et 1967.

Parallèlement, son assurance tranquille et sa notoriété lui permettent d'obtenir des moyens financiers accrus. Pour le plus grand bien de l'économie et de la santé publique, il oeuvre aussi à l'élargissement des missions pour aboutir à la loi du 8 juillet 1965 consacrant la création du Service vétérinaire d'hygiène alimentaire, service d'Etat devenu fonctionnel au 1er janvier 1968.

Les succès remportés en santé animale confèrent une grande autorité aux Services vétérinaires français dans les instances internationales, spécialement dans l'enceinte de l'Office international des Epizooties. Il siégera dans cette organisation, présidant même entre 1968 et 1982 la Commission du code zoosanitaire international.

Monsieur Gasse était officier de la Légion d'Honneur et Commandeur du Mérite agricole.

La haute qualité, la nature et l'éminence de ses services, où l'épidémiologie tenait une place certaine, lui valurent également d'être fait membre d'honneur de l'A.E.E.M.A.. Celle-ci se devait de perpétuer sa mémoire en lui rendant hommage.